



**Compte rendu Réunion du Comité des Fêtes
Mardi 13 mars 2018 - 18 h 30 salle des Aînés**

Etaients présents :

Jeanine RIZZA, Jean-Claude TRAMESEL, Francis THIEBAUT, Ghislaine LARERE, Lydie ANTOINE, Marguerite TRENTI, Annette TRAMESEL, Pierre LEGER, Colette FALLOT, Jean-François COUVAL, Geneviève COUVAL, Annie GLAUDEIX, Michel MENIGOZ, Patrick DURUPT, Philippe OGIER, Dominique MOREL, Alain SOUAILLAT, Luc CALLEY.

Etaients excusés :

Nadine BATHELOT, Stéphanie et Claude DURAND, Michèle DUGUET, Stéphanie QUETEL, Ludovic BRICE, Marie BAUDOUIN, Jean-François et Jocelyne DEVOILLE, Olivier MOTTIER, Gérard MOUGIN, Marcel et Jeanine JEROME, Anne BURE, Stéphanie TERRIER.

La Présidente, Jeanine RIZZA ouvre la séance à 18 h 30

Elle présente et souhaite la bienvenue à deux nouveaux membres, à savoir Madame Dominique Morel et Monsieur Alain Souaillat.

1, Organisation de la marche du Coeur

Date : **samedi 07 avril 2018**

8 h 30 Installation petit chapiteau, 8 tables et 4 bancs : Francis - Patrick - Pierre - Luc - Alain - Gérard

9 h Inscriptions et photo
Marguerite - Marie - Annette

9 h 30 Départ de la marche

Jean-François Couval a préparé l'itinéraire qu'il remet à la Présidente. La Présidente devra faire un courrier au Maire de Corbenay car la marche passera sur le territoire de sa commune.

En l'absence de Mr Couval, c'est Monsieur Alain Souallat qui ouvrira la marche et Monsieur Jean Marie Renaudin qui fermera celle-ci. Ils seront secondés par les pompiers.

Présence de chevaux de l'Association Equit'Rando

Pizza Dino sera présent à partir de 10 h.

Les courriers aux partenaires santé locaux ont été distribués : centre de soins ADMR, infirmières libérales, Pharmacie Brunol, Pompiers, Orthophoniste.

Marguerite a adressé des affiches au Club Cardio de Luxeuil qui était bien représenté l'an passé.

Francis mettra une pancarte pour l'association du don du sang.

Francis et Jean mettront les banderoles : une sur le pont Charraud, une devant Ghislaine Coiffure, une à l'entrée du Lyaumont, celle qui doit être mise près de la voûte à l'entrée d'Aillevillers devra être mise par les employés communaux (ne rentre pas dans une voiture).

Pâtisseries : Colette - Annette - Lydie - Geneviève - Jeanine - Dominique - Patricia - Nathalie

Les tarifs pour 2018 (inchangés par rapport à 2017)

inscription et 1 boisson au retour : 3 € (le gobelet « Parcours du Cœur 2018 » sera offert à chaque marcheur)

eau-café-jus de pomme : 0,50 €

part pâtisserie : 0,50 €

Soupe de potiron/escargots : 1,00 € le verre (petit verre)

2, Rappel date Marche/Repas/Pétanque du Téléthon

Le dimanche 27 mai 2018 - 2 itinéraires seront proposés. Une réunion spéciale sera programmée pour l'organisation de cette journée.

3, Point et décision concernant animation du 14 juillet

N'ayant enregistré aucune réponse à l'appel « nouveaux bénévoles » pour l'organisation de cette manifestation, il est décidé de faire l'animation type « kermesse » une année sur deux.

Donc pour cette année, il est décidé d'organiser le

Vendredi 13 juillet 2018 à 20 h

un barbecue Géant avec buvette avant le tir des feux d'artifices

Le tout se passera à proximité du stade d'où seront tirés les feux.

Une réunion spéciale sera programmée pour l'organisation de cette manifestation.

4, Questions diverses

Rénovation ancien chapiteau : a été réalisée gratuitement par Mr Borlot. Ce dernier pourra bénéficier de ce dernier gratuitement quand il le souhaitera.

Nouveau chapiteau :

Montage, démontage, identification du nouveau chapiteau :

Cela a été fait les 03 et 10 février 2018

Responsables du nouveau chapiteau : Jean-François Couval aidé par Alain Souaillat.

Achat remorque : Il est prévu l'achat d'une nouvelle remorque de 2,50 m pour mettre le nouveau chapiteau. Il faudra faire immatriculer celle-ci et l'assurer.

Une offre de prix sera effectuée auprès des Ets Bolmont

et Francis fera une demande de prix chez le vendeur de Camping Car à Vesoul qui liquide les remorques qui lui restent en stock.

L'aménagement de la remorque sera fait par Jean-François Dévoille.

Carnaval : Comme l'an passé, le Comité des Fêtes prend en charge les frais de décoration du char, 100 briques de jus de fruit. Cette année, le Comité des Fêtes achètera les beignets de Carnaval fabriqués par la boulangerie Ley pour un montant de 90,00 €.

Réserve :

Tout le matériel du Comité des Fêtes (vaisselle etc...) sera stocké dans une pièce réservée spécialement dans l'ancien logement de la poste.

Pancartes bord des routes et ronds points

Il est rappelé à chaque Association que les pancartes doivent être obligatoirement ôtées après chaque manifestation.

Nous avons malheureusement constaté que cela n'était pas fait systématiquement par certaines associations.

Voyage du 04 novembre 2018 avec les transports Vançon

Le Comité des Fêtes a réservé 10 places pour cette sortie. L'affiche sera faite en son temps.

La Présidente lève la séance à 19 h 30.